



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT MEC-2023-01

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 – Courriel : commande-publique@bergerac.fr,
Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Travaux de sécurisation et de rénovation structurelle du bâtiment appartenant à « Madame et Monsieur GAUFFRE », 5 place du Dr Cayla à Bergerac dans le cadre de l'arrêté de mise en sécurité (référence 2021-0209 du 02/03/2021)

Type de procédure : Marché sans publicité ni mise en concurrence, en application de l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique.

Lors d'une première consultation (marché n°2022-), le lot a été déclaré infructueux par la décision L20230014 en date du 17 janvier 2023 contenu qu'aucune candidature, ni offre n'est été reçue dans les délais prescrits lors de la consultation en procédure adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Prix des prestations : 70 %**
- **Planning prévisionnel d'intervention : 30 %**

La société **SARL MORON Constructions**, ZAE Gondras, 24440 Beaumont du Périgord est déclarée attributaire du marché pour un montant de 267 033,13 € HT.

Durée du marché : La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution prévisionnel des travaux est de 1 an.

Date d'attribution du marché : Le 15 décembre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 15 décembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81